



Procès Verbal du conseil d'administration de BE Larp du 8 février 2012

Présents : Benjamin ANCIAUX, Daniel BONVOISIN, Delphine BOUQUIAUX, Sofiane GOUIGAH, Adrien LINCHAMPS et Gaël VANDEZANDE.

Lieu : Wolujeune.

Heure de début : 18h30

Approbation du PV et dépôt au greffe

- Le procès verbal de l'assemblée générale est approuvé par le conseil d'administration.
- Les administrateurs de l'année 2011 font une procuration à Benjamin pour qu'il aille déclarer les changements d'administrateurs au Moniteur.
- Benjamin déposera également la liste des membres effectifs de l'ASBL au greffe.
- Benjamin imprimera le PV de l'AG et, après signature de deux membres du CA, le déposera au siège sociale de l'ASBL pour qu'on puisse le consulter.
- Tor effectuera le paiement pour le changement d'administrateur au Moniteur.

Comptes

- Il est important que Delphine soit vite mandatée sur l'entièreté des comptes.
- Un compte sera ouvert pour la fédération et devra couvrir les menues dépenses de celle-ci. Delphine et Benjamin seront mandataires pour ce compte.
- Tor clôturera les comptes inutilisés car, s'ils ne nous coûtent rien, ils apportent des tracasseries administratives.
- Delphine ouvrira un compte épargne pour placer une partie des avoirs de la fédération. Le CA veillera cependant à conserver assez de liquidité pour la préparation de l'événement AVATAR. Il sera ainsi versé 30000 euros sur ce compte.
- Gaël accepte le poste de vice-trésorier pour seconder Delphine dans son travail.
- Bien que la comptabilité double ne soit pas obligatoire pour notre ASBL, Daniel propose que BE Larp s'y conforme pour renforcer notre dossier OJ.
- Benjamin s'occupera de l'encodage des comptes pour l'année 2011 et contactera à ce propos David du CJC.
- Benjamin informe le CA que le CJC peut proposer des formations de quelques jours sur la comptabilité. Le CA approuve cette démarche et propose de contacter ses membres qui pourraient également être intéressés par cette formation.

Bénévoles

Pour IT

- Le CA a noté la proposition de Sébastien Bodart de rejoindre l'équipe IT. Adrien se chargera de rester en contact avec lui.
- Benjamin va rencontrer les volontaires de Baronnie ASBL le vendredi 17 février et leur expliquera la situation.



- Benjamin mettra également en contact les nouveaux membres de l'équipe IT avec Gilles, Olivier et Tor.
- La priorité de la nouvelle équipe IT sera de mettre le site à jour pour début mars afin que l'équipe AVATAR puisse correctement préparer l'événement.
- Adrien suivra le projet.

Animation du groupe « organisateurs »

- Benjamin contactera la personne de Baronnie ASBL qui se proposait de créer un moyen de communication pour les organisateurs.
- Sofiane propose de créer une newsletter trimestrielle qui regrouperait les différents GN s'organisant en Belgique. La première devrait paraître en juin. Sofiane supervisera le projet et organisera la collecte d'informations auprès des différents membres de BE Larp.

Le barbecue bénévoles

- Le CA propose de fixer la date du bbq bénévole trois semaines avant AVATAR.
- Adrien consultera l'équipe AVATAR pour savoir si la date leur convient.
- Le CA demande à chacun de réfléchir sur une idée d'animation pour cet événement.

Le dossier pédagogique

- Daniel supervisera ce dossier.
- Gaël s'occupera de la couverture et du quatrième de couverture.
- Benjamin demandera aux membres leur rapport d'activités non-GN

GNiales

- Delphine organisera un groupe de travail pour organiser à terme des GNiales en Belgique.
- Les GNiales françaises vont s'organiser cette année autour du combat et du mass-larp.
- On en parlera dans la newsletter car nous avons sans doute un rôle à tenir dans cette activité.

BWAT

- Le CA acte la candidature de Steve Lemercier pour reprendre la tête de la BWAT.
- Sofiane dirigera le projet et Adrien le secondera.
- Sofiane s'occupera de l'appel à candidature.
- Rappel des missions de la BWAT : Règles d'homologation homogènes, se tenir au courant des nouveautés, former les organisateurs qui le demandent, venir à certains GN pour effectuer les homologations et s'occuper du projet « charte des artisans ».

AVATAR 2012

- Le CA devra approuver le budget prévisionnel.
- Adrien devra passer à la MJ de Tubize pour expliquer à Benjamin son rôle dans l'organisation de l'événement AVATAR (il devra normalement s'occuper de la location du



- site et des différentes autorisations)
- Le CA demande à la cellule AVATAR de bien planifier ce qu'ils vont demander au permanent pour ne pas être pris au dépourvu.
 - Il faudra profiter de l'événement pour promouvoir le GN.
 - On pourrait faire la publicité des différents GN organisés par nos membres dans une tente.
 - On pourrait faire des flyers à distribuer.
 - On pourra tenir un stand dans la partie Time-Out.
 - Benjamin réfléchira à la problématique et donnera au CA ses propositions.
 - Le CA propose qu'AVATAR 2012 soit l'occasion de promouvoir le GN plutôt qu'AVATAR. En articulant la campagne de presse autour du GN, cela mettra en avant les animateurs et renforcera notre dossier de reconnaissance OJ.
 - AVATAR 2012 sera également l'occasion de faire la promotion du GN auprès des animateurs des autres OJ du CJC. Delphine s'occupera du projet.
 - Le CA demande à l'équipe AVATAR si la demande faite par Cédric à la réunion préparatoire du 15 janvier représente une volonté de l'équipe en entier ou juste de sa personne. Adrien transmettra cette interrogation à l'équipe.
 - Adrien lira le projet de dossier « Fonds Prince Philippe » et prendra ensuite rendez-vous avec Benjamin pour le compléter.

Formations

- Benjamin devra recenser les différents animateurs dont disposent BE Larp.

Stock mutualisé

- Gaël sera l'administrateur responsable de ce service.
- Il lancera un groupe de pilotage.
- Benjamin lui transmettra la liste des membres intéressés.
- Le CA est conscient qu'il y a un risque d'incendie comme en France mais note que ce risque devrait être minimisé par la charte en cours d'écriture (notamment par le fait de veiller à ne pas stocker des produits dangereux comme des bonbonnes de gaz par exemple)

Service de prêt

- Gaël sera le responsable de ce service.
- Il faudra faire la liste du matériel en prêt. Benjamin pourra aider quand besoin sera.
- Gaël enverra une enquête aux membres intéressés pour connaître leur besoin et adapter son travail en conséquence.
- Il établira également des règles de location.

Votre rapporteur,

Benjamin